

Conclusion

Il est difficile de rendre compte de la tonalité générale des débats et des discussions que nous avons eues à Caen, comme de celle des communications que contient ce volume. L'histoire du couple franco-britannique, tel que nous l'avons défini, est de toute évidence complexe, et tenter d'en percer les mystères en seulement une trentaine de brèves communications, comme cela a été le cas à Caen, était une gageure : la France et les îles Britanniques (et en fonction des époques, l'Angleterre, le Royaume-Uni ou la Grande-Bretagne, d'où l'usage ici du terme le plus neutre, qui a l'avantage d'englober l'Irlande et l'Ecosse, même si nous n'avons pu leur consacrer toute l'attention souhaitable à Caen) ont toujours vécu dans une relation intense, presque fraternelle parfois – mais Abel et Caïn sont aussi des frères – et se sont perpétuellement observées comme des miroirs dans lesquels chacun se voyait à travers le regard de l'autre, une relation d'échange et d'emprunts réciproque, mais aussi une relation d'affrontement et de concurrence. De ce fait, la structure relationnelle profonde qui les lie est cachée derrière les accusations constantes et réciproques d'hypocrisie, derrière une façade empreinte d'une ambiguïté permanente. La France et les îles britanniques ont de toute évidence vécu – vivent – une liaison (un mot certainement plus adéquat que mariage, comme l'ont remarqué de nombreux participants) mais une liaison où l'indifférence des vieux couples est fréquemment troublée par des poussées d'hostilité ou d'amitié. D'où la difficulté, déjà soulignée en son temps, par Marc Bloch, d'entrer sérieusement, et au-delà des plaisanteries habituelles et des anecdotes ressassées, dans un travail d'analyse approfondi qui déblaie la surface pour atteindre la structure.

L'une des forces de notre entreprise, si limitée soit-elle, est en tous cas d'avoir choisi de s'inscrire dans le long terme. L'Angleterre et la France n'ont simplement pas la même conception de ce qu'est une identité nationale. L'identité française s'est construite peu à peu, sans que l'on y prenne garde : il n'est pas sûr que cela ait signifié grand-chose d'être « français » pour un Breton, un Bourguignon ou un Champenois du XII^e

siècle ; l'appartenance au *regnum Franciae* signifie moins pour lui que le fait de dépendre d'un prince auquel il doit fidélité et obéissance avant que de penser au lointain roi de France. Au contraire, le royaume anglais est déjà un royaume sinon centralisé, du moins relativement uniformisé dans ses structures, où le roi est le centre de toutes les aspirations et demandes d'ordre politique. Cela est si vrai que les divergences « nationales » (Anglo-Saxonnes, Normandes, Scandinaves, Celtiques) entre les populations du royaume se sont rapidement estompées, même si l'Angleterre reste bilingue jusqu'au XIV^e siècle¹. En revanche, les différences se sont creusées par rapport aux voisins britanniques mais qui ne faisaient pas partie du vieux royaume anglo-saxon, et au détriment desquels s'est précisément construite cette identité anglaise : Gallois, Écossais et Irlandais, envers lesquels les rois et l'aristocratie anglaise ont développé une politique offensive vigoureuse qui a engendré des oppositions qui se sont ensuite avérées séculaires², en dépit de l'Acte d'Union de 1707. Ce n'est qu'au XVII^e et surtout au XVIII^e siècle que se développe une identité britannique³, une identité distincte dans une certaine mesure de l'anglaise, dans un processus qui doit beaucoup à l'existence d'un « autre », contre lequel elle se forge, cet autre étant précisément la France⁴ : Napoléon et les guerres napoléoniennes apportent ainsi la touche finale au processus. Pendant ce temps là, l'identité française a lentement progressé, au risque de faire peser longtemps le risque d'un éclatement du royaume en unités distinctes⁵ au point d'absorber sans trop de

¹ Voir les différents articles rassemblés dans *Les îles britanniques : espaces et identités*, dossier édité par J.-Ph. Genet pour les *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, 19, 2010, p. 1-142. Sur l'identité « anglaise », Hugh Thomas, *The English and the Normans. Ethnic Hostility, Assimilation and Identity 1066-c. 1220*, Oxford (Oxford University Press), 2003 et J. Gillingham, *The English in the Twelfth Century. Imperialism, National Identity and Political Values*, Woodbridge, Boydell, 2000.

² Les racines profondes du phénomène sont explorées dans les travaux de R.R. Davies : voir en particulier *The Matter of Britain and the Matter of England*, Oxford, Oxford University Press, 1996 ; *The First English Empire. Power and Identities in the British Isle 1093-1343*, [The Ford Lectures Delivered in the University of Oxford in Hilary Term 1998] Oxford, Oxford University Press, 2000 ; *Heartlands and Outbacks: The Medieval English Empire*, Oxford, Oxford University Press, 2000 et son ouvrage posthume, *Lords and Lordships in the British Isles in the Late Middle Ages*, Oxford, Oxford University Press, 2009. Pour l'Irlande, voir aussi R. Frame, *Colonial Ireland, 1169-1369*, Dublin, Helicon, 1981 et *English Lordship in Ireland, 1318-1361*, Oxford (Clarendon Press), 1982 ; *Ireland and Britain, 1170-1450*, Londres (Hambleton Press), 1998.

³ *The New British History. Founding a Modern State 1603-1715*, dir. G. Burgess, Londres, New York, I.B. Tauris, 1999.

⁴ L. Colley, *Briton Forging the Nation 1707-1937*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2e. éd., 2005 [1992].

⁵ Le contraste entre la lenteur de la prise de possession de ses territoires par le roi de France d'une part, et la rapidité et l'efficacité d'une monarchie anglaise disposant d'une avance de près d'un siècle dans ses procédures administratives, de l'autre, est mis en évidence par J.

Conclusion

secousses violentes les deux identités « provinciales » les plus vigoureuses : l'Occitane et la Bretonne⁶. Ce qui ne veut pas dire qu'elle les aient fait disparaître, notamment pour la Bretagne. Les cas corse, alsacien et savoyard sont différents et je ne les aborderai pas ici, dans la mesure où il s'agit d'additions beaucoup plus récentes à l'espace politique français.

La première série de contributions à la conférence de Caen offre un large éventail d'éclairages significatifs sur cette première grande divergence structurelle. Et tout d'abord pour bien mettre en évidence un premier socle commun. L'Angleterre n'a pas été toujours détachée du continent : avant d'être anglaise, elle a fait partie en tant que *Britannia* de l'empire romain tout comme la *Gallia*, et les royaumes anglo-saxons ont eu des relations suivies avec leurs semblables de l'autre côté de la Manche. Certes, Stéphane Lebecq montre que les relations entre les élites des deux côtés de la Manche ont des hauts et des bas, mais ces relations sont suivies, actives et, entre Charlemagne et Offa, l'on parle de tout, et bien, ne serait-ce que parce que c'est un Anglo-Saxon illustre, Alcuin, qui est devenu le principal conseiller de Charlemagne. Si le refus par Charlemagne de donner sa fille favorite Berthe en mariage au fils d'Offa provoque un blocus momentané, ce n'est pas sur couple que l'historien (ou pourquoi pas le psychanalyste !) doit se pencher, mais plutôt sur le rapport père-fille !

De fait, la conquête vient bouleverser cette situation, en créant un espace politique d'un type nouveau, un espace aux limites imprécises – ce qui compte encore pour près de deux siècles est moins le territoire que le *dominium* – où se chevauchent et se superposent des pouvoirs qui sont aimantés par des pôles sinon concurrents du moins divergents. En permettant aux élites normandes d'imposer leur pouvoir à l'Angleterre anglo-saxonne, la conquête ancre durablement l'histoire de l'île au continent : pour ces quatre siècles qui s'écoulent de 1066 à 1475, il sera impossible – ou il devrait l'être – d'écrire l'histoire en restant dans les cadres nationaux de l'historiographie traditionnelle. Judith Green nous rappelle que le duc de Normandie est d'abord le roi d'Angleterre, même si tout le monde continue à

Given, *State and society in Medieval Europe. Gwynedd and Languedoc under Outside Rule*, Ithaca (Cornell University Press), 1990.

⁶ C'est l'historiographie britannique qui a précisément attiré l'attention sur le risque d'éclatement en différentes principautés que courait la France jusqu'au milieu du XV^e siècle : voir notamment Peter Lewis, *Later Medieval France*, Londres, Macmillan, 1968 ainsi que M. Jones, *Ducal Brittany, 1364-1399. Relations with England and France during the reign of Duke Jean IV*, Londres, Oxford University Press, 1970, Malcolm G.A. Vale, *English Gascony 1399-1453: a study of war, government and politics during the later stages of the Hundred Years War*, Londres, Oxford University Press, 1970 et Christopher Allmand, *Lancastrian Normandy 1415-1450: the history of a medieval occupation*, Oxford, Clarendon Press, 1983. C'est Colette Beaune a de son côté démontré comment l'identité française s'est forgée en profondeur autour de la monarchie Valois en opposition contre les Anglais pendant la guerre de Cent ans : C. Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

bien percevoir que, sous la même tête, sont unis deux corps différents. Et elle nous montre à partir – entre autres – de l'exemple de Guillaume de Tancarville, comment les élites normandes ont su profiter de cette unité et ont été amenées à s'investir, pour leur plus grand profit, des deux côtés de la Manche ; et le récent *opus* monumental de Véronique Gazeau prouve que les hommes d'église n'ont pas été en reste par rapport aux laïcs⁷.

Le détenteur du *dominium* va alors avoir la possibilité de déployer sa *potestas publica* sur l'ensemble de ce nouvel espace : l'une de ses manifestations les plus éclatantes est précisément l'aménagement de cet espace au moyen de chantiers et de grands travaux qu'il finance et patronne pour le bien de tous. Fanny Madeline insiste à juste titre, parmi les nombreux grands chantiers lancés par les Plantagenêt, sur l'importance des routes et des ponts, non seulement parce qu'ils ont un impact fort sur le territoire, mais parce qu'ils sont une démonstration concrète du caractère public de l'office royal (ou, en l'occurrence, « impérial »). Mais lorsque le contrôle du souverain se fait beaucoup plus strict et s'inscrit dans le cadre nouveau d'une monarchie administrative qui prend appui sur la nouvelle conception du territoire héritée du droit romain, ces mêmes élites connaissent des moments difficiles et se trouvent placées dans l'obligation de choisir entre deux maîtres : c'est le cas entre 1204 et 1258, quand les familles de l'aristocratie normande que nous présentent Maïté Billoré doivent se définir, dans un processus où se mêlent le sentiment d'identité, les fidélités personnelles et les réalités matérielles, à travers un choix d'apparence féodale, comme françaises ou comme anglaises.

Mais cette séparation, qui intervient un siècle et demi après la conquête, n'a pas complètement séparé les deux ensembles de territoires, il s'en faut. Tout d'abord, il y a les legs du passé, tous ces territoires que possèdent encore en France les Plantagenêt, et notamment la Guyenne qui va jouer un rôle de plus en plus important, au détriment des pays de l'Ouest où l'influence Plantagenêt reflue inexorablement, même si les Anglais réussiront à conserver ce petit coin de Normandie que sont les îles anglo-normandes, dont Sophie Poirey a mis en évidence la singulière histoire, qui leur a permis de sauvegarder à travers les âges leur identité, tant les souverains anglais étaient prêts à faire des concessions – y compris en matière religieuse – pour éviter qu'elles ne se tournent vers la France, pourtant si proche. Parmi les éléments constitutifs de cette identité, figure le droit, un droit qui n'est autre que le droit normand, qui fait partie d'un ensemble plus vaste, celui des droits coutumiers de la France de l'Ouest : l'étude du parage normand à laquelle se livrent Michel Brunet et Didier Veillon est à cet égard riche d'enseignements. Cette institution – qui subsiste d'ailleurs dans les îles anglo-normandes, mais réduite à une version qui ne

⁷ V. Gazeau, *Normannia Monastica*, 2 vol., Caen, CRAHAM, 2007.

Conclusion

concerne que les femmes – a connu une évolution divergente en France et en Angleterre, une évolution qui illustre parfaitement la différence relevée plus haut entre l'efficacité précoce de la monarchie anglaise et la relative lenteur des progrès de la française⁸. Très vite, le roi anglais, fort de sa position de seigneur confortée par la *prerogativa regis*, fait disparaître la situation de chef de famille de l'aîné – qui sera avantage d'une autre façon, plus radicale – qui lui permet de maintenir autour de lui la cohésion du groupe familial ; seule compte la relation avec le seigneur, qui impose donc un lien direct entre lui-même et les différents membres d'une fratrie. Philippe Auguste semble avoir voulu suivre une politique similaire, mais sans succès, puisque l'on voit ce droit de parage gagner tout l'ouest de la France, maintenant la cohésion des familles aristocratiques autour de l'aîné et dispensant de l'hommage et de bien des contraintes féodales, au détriment du seigneur éminent, les puînés. C'est sur le continent la Révolution, et non la puissance féodale du souverain, qui aura raison du parage.

Territoire commun, droit commun, et pourquoi pas famille commune ? Peut-être était-ce la bonne solution : si l'on ne pouvait partager le royaume de France – ce à quoi ne se résolut jamais Edouard III⁹, mais qu'aurait peut-être accepté Bedford¹⁰ – l'union dynastique pouvait être une solution à la contradiction permanente engendrée par l'existence sur un même territoire de deux autorités à vocation souveraine. Nicholas Vincent pose cette question, qui peut paraître iconoclaste étant donné le statut quasiment sacré que les rois de France ont voulu donner très tôt à leur lignage de descendants de Saint Louis. La famille royale anglaise ne serait-elle, après tout, qu'une *junior line* de la dynastie capétienne ? La comparaison entre Edouard III et Henri de Navarre sur laquelle il conclut n'est pas seulement un brillant paradoxe : si Edouard « n'était pas né du royaume », que dire d'un Gascon lubrique et protestant ... Et il semble incontestable que le roi d'Angleterre a réalisé très tôt à quel point le développement de la sacralité de la royauté française était un puissant atout politique¹¹. Mais il est tout aussi évident que rien ne ressemble à la stratégie

⁸ Voir note 5, *supra*.

⁹ Sur « l'honneur » du roi comme obstacle à cette solution, Jean-Marie Moeglin, « L'honneur d'Edouard III roi de France et d'Angleterre » dans *Un Moyen Âge pour aujourd'hui. Mélanges offerts à Claude Gauvard*, dir. par J. Claustra, O. Mattéoni et N. Offenstadt, Paris, PUF, 2010, p. 137-151.

¹⁰ Ch. Allmand, *Lancastrian Normandy ...*, *op. cit.*

¹¹ Voir le travail de Nicholas Vincent lui-même sur les tentatives d'Henri III, inspiré par l'exemple de Saint-Denis pour la reconstruction de l'abbatiale de Westminster et par celui du culte de la couronne d'épines instauré par son beau-frère Saint Louis pour l'instauration du culte du Saint Sang : N. Vincent, *The Holy Blood. Henri III and the Westminster Blood Relics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001. Sur les croix érigées en souvenir d'Eléonore de Castille par Edouard III – à comparer aux "Montjoies" capétiens, voir John

méticuleuse des Capétiens et de leurs successeurs Valois pour construire et exploiter à leur profit un formidable capital symbolique¹² : et aussi bien leur absence de « politique funéraire » dynastique¹³ que leurs hésitations devant la poursuite d'une alliance systématique avec la dynastie française, riche de potentialités mais aussi génératrice de dangers mortels, révèlent la difficulté pour les Plantagenêt une veine religieuse qui était en porte à faux par rapport aux structures de la société politique anglaise, à laquelle ils choisirent le plus souvent de se mêler par leurs alliances¹⁴, s'éloignant de la norme européenne médiévale¹⁵. Si le résultat en fut assez catastrophique en termes de succession, le lien entre les familles royales de France et d'Angleterre semblent avoir laissé assez de mauvais souvenirs pour que resurgisse à la fin du XVII^e siècle une vive opposition à une alliance Stuart-Bourbon : à dire vrai, le poids du passé semble totalement négligé, et c'est plutôt le « catholicisme des femmes françaises » rentrant dans la famille royale qui effarouche les Anglais. Mais Stéphane Jettot montre bien que c'est aussi ce défaut d'égalité entre les partenaires, déjà mis en évidence par Nicholas Vincent quatre siècles plus tôt, qui choque profondément les élites anglaises : en somme, la crainte de voir les Stuart retomber au triste statut de *junior line*.

La solution dynastique ayant échoué (et, dans l'hypothèse d'une réussite de l'application du Traité de Troyes, prévoyant que les deux royaumes de France et d'Angleterre devaient rester séparés, elle n'aurait sans doute rien réglé), il faut bien se résoudre à une alternance de périodes de paix et de guerres : la guerre de Cent Ans, un XVI^e siècle qui commence

Steane, *The Archaeology of the Medieval English Monarchy*, Londres, Routledge, 1993, p. 50-54.

¹² Replacée dans la perspective neuve du système de communication royal par Yong-Jin Hong, *Le roi et la société politique : la monarchie française et le système de communication, 1315-1360.*, thèse de doctorat sous la direction de J.-Ph. Genet, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2010.

¹³ Antje Ferhrmann, *Grab und Krone. Königsgrabmäler im mittelalterlichen England und die posthume Selbstdarstellung der Lancaster*, Munich-Berlin, Deutscher Kunstverlag, 2008.

¹⁴ J.-Ph. Genet, « Une arme mortelle ? L'alliance royale dans les monarchies d'Occident au XV^e siècle », dans *Un Moyen Âge pour aujourd'hui.... op. cit.*, p. 210-220.

¹⁵ Pour « les princes des fleurs de lys », voir B. Guenée, « Le roi, ses parents et son royaume en France au XIV^e siècle », dans Id., *Un roi et son historien. Vingt études sur le règne de Charles VI et la chronique du Religieux de Saint-Denis*, Paris, 1999 [1988 pour cet article du *Bolletino dell'Istituto storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*], p. 301-324 ; pour la naissance des dynasties, voir Jean-Marie Moeglin, « Entre 1250 et 1350 : Système des états et ordre dynastique », dans *Power and Persuasion. Essays on the Art of State Building in honour of W.P. Blockmans*, dir. par P.C. Hoppenbrouwers, Antheun Janse et Robert Stein, Turnhout Brepols, 2010, p. 3-25.

Conclusion

et finit bien, avec une période troublée au milieu, un XVII^e siècle relativement apaisé jusqu'au règne de Louis XIV au cours duquel s'ouvre une période d'affrontements violents qui vont connaître leur apogée pendant les épisodes révolutionnaires et napoléonien. Le XIX^e siècle voit en revanche un timide rapprochement des diplomaties française et anglaise quant aux enjeux européens : mais la rivalité se nourrit désormais de la compétition coloniale et impériale : toujours le contrôle de l'espace, mais ce n'est plus de l'Europe qu'il s'agit, mais de l'espace global du monde connu, d'abord pénétré à partir de comptoirs commerciaux grâce à des compagnies plus ou moins protégées par les états, mais bientôt découpés en territoires délimités par des frontières et gérés par des administrations.

La façon dont une société affronte la guerre et s'adapte à elle est un révélateur. Les péripéties de la guerre de Cent Ans s'expliquent tout autant sinon plus par la capacité des protagonistes à mobiliser leurs ressources que par les exploits guerriers des uns et des autres. Et, à son tour, cette capacité dépend de la solidité des liens entre les souverains et les sociétés politiques, dont dépendent leurs ressources fiscales. Les vicissitudes de la guerre franco-anglaise ne se comprennent que si on les met en regard des estimations faites par Mark Ormrod : entre 1337 et 1342, les recettes du Trésor français se montent à l'équivalent de 42,5 tonnes d'argent fin, à comparer aux 66,5 tonnes dont disposait le roi anglais ; inversement, dans la seconde moitié du XV^e siècle, les ressources anglaises se sont effondrées à environ 20 tonnes annuelles, quand Louis XI fait bondir les recettes françaises d'environ 49 tonnes vers 1460 à 95 tonnes à la fin de son règne¹⁶ ! L'adaptation de la société anglaise à la guerre est analysée par Anne Curry grâce à des sources d'une exceptionnelle richesse qui lui ont permis d'entreprendre avec Adrian Bell la construction d'une base de données sur les soldats servant dans l'armée anglaise sur tous les fronts de guerre entre 1369 et 1453¹⁷. Le recrutement de cette armée repose sur le système contractuel des *indentures*, qui est au cœur des structures du *bastard feudalism*¹⁸. L'aristocratie joue dans ce système un rôle essentiel en liaison avec la monarchie, mais la professionnalisation croissante des armées « anglaises » (qui intègrent en fait un grand nombre de non anglais, des archers gallois aux routiers gascons ou bretons) conduit à intégrer aux retenues une proportion croissante d'archers, archers qui sont de plus en plus souvent des archers à cheval. Bien sûr, comme le dit Anne Curry,

¹⁶ W.M. Ormrod, « Les monarchies occidentales à la fin du Moyen Âge », dans *Systèmes économiques et finances publiques*, dir. par Richard Bonney, Paris, PUF (Les Origines de l'État moderne en Europe, dir. par J.-Ph. Genet et W. Blockmans), 1996, p. 111-150, sp. p. 133-134, 141 et 145.

¹⁷ www.medievalsoldier.org.

¹⁸ Voir l'ouvrage classique de K.B. McFarlane, *The Nobility of Later Medieval England*, Oxford, Clarendon Press, 1973.

l'Angleterre n'a jamais eu d'« armées de paysans » ! Mais avec les archers et les *commissions of array*, les bases sociales du recrutement militaire anglais se sont élargies. C'est bien toute une société qui est aux prises avec la guerre, même si celle-ci ne touche que rarement son territoire : mais la peur des débarquements français, si rares soient-ils, est toujours là ; et il ne faut pas oublier la *Border*, cette zone qui s'étend de part et d'autre de la frontière anglo-écossaise, où la guerre est endémique.

La guerre est tout aussi cruciale pour la société française, d'autant qu'ici elle se déroule sur le territoire du royaume, ravagé aussi bien par les armées de l'occupation anglo-gasconne que par celles, franco-bretonnes, de ses défenseurs. Mais Xavier Hélary ne tente pas une analyse des armées françaises parallèle à celle d'Anne Curry, pour laquelle il renvoie vers la thèse magistrale de Philippe Contamine¹⁹. En s'attachant plus précisément aux défaites françaises et à leur retentissement, il fait d'une pierre deux coups : d'une part, il souligne la validité de l'approche socio-politique, car c'est bien là, aux niveaux du recrutement, de la cohésion sociale, des modes de rémunération et de contrôle, que tout se joue ; le sort des armes sur le champ de bataille n'en est le plus souvent qu'une résultante. Et d'autre part, il démontre l'importance symbolique des batailles²⁰ et, singulièrement, dans le cas français, des défaites qui occultent largement des victoires qui ont tout de même permis à la France de l'emporter. Mais certaines défaites exhalent un parfum d'héroïsme, et surtout, elles participent du martyrologe de la nation : Xavier Hélary a raison de rappeler l'importance dans la mémoire sociale des défaites de la chevalerie chrétienne lors des Croisades. Plus important encore est l'association de ces défaites aux responsabilités spécifiques de la noblesse, qu'il s'agisse de stigmatiser son impéritie (Geoffroy de Paris, les Jacques), ou au contraire d'exalter son sacrifice et son respect de l'éthique chevaleresque. Les grandes défaites de la guerre de Cent Ans tiennent ainsi une place de choix dans le répertoire des arguments confortant d'une noblesse qui se voit avant tout comme une noblesse de sang et une noblesse de l'épée, face à une monarchie qui la réduirait à n'être qu'une noblesse de service²¹.

Nous voici donc du côté de la représentation. La connaissance exacte du déroulement et de l'impact des opérations militaires reste évidemment une nécessité, et Christopher Allmand rappelle que l'espionnage est une préoccupation constante des belligérants, car seul il donne l'espoir de

¹⁹ Ph. Contamine, *Guerre, État et Société à la fin du Moyen Âge. Étude sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris, EHESS, 2004 [1972].

²⁰ Les historiens espagnols se sont intéressés à cette dimension : voir notamment Margarita Torres, *Las Batallas legendarias y el oficio de la guerra*, Areté, Barcelone, 2002.

²¹ L'un des thèmes majeurs de Joseph Morsel, *L'aristocratie médiévale, V^e-XV^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2000.

Conclusion

disposer d'une information fiable sur l'ennemi. Pourtant, paradoxalement, nous sommes ici aussi dans le domaine de la représentation, puisque la peur de l'espion et de l'espionnage est partout, ne serait-ce que parce que le statut de l'espion est d'autant plus flou que les allégeances sont incertaines. Toujours est-il que la réputation des soldats et des armées est elle aussi une véritable arme de guerre : les exactions, bien réelles, mais complaisamment amplifiées, des soldats français, ces « cannibales » que l'on assimile aux Huns ou aux Goths, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, même si elles n'aplanissent pas tous les obstacles à l'unité entre les différents partis politiques : pour les uns il s'agit de contenir la puissance de Louis XIV, ce nouvel Attila, sur le continent, alors que pour d'autres il faut éradiquer la tyrannie par une véritable conquête. Si Guillaume III et ses partisans peuvent se targuer d'avoir réussi à mener à bien « l'instrumentalisation politique de la figure de l'ennemi français », Solange Rameix insiste à juste titre sur les moyens (pamphlets, sermons) mis en oeuvre pour diffuser cette vision apocalyptique. Deux siècles et demi plus tard, le propos est toujours aussi excessif, mais les moyens de diffusion ont changé : les affiches ont remplacé les sermons, mais elles prétendent mettre en scène la véritable nature de l'Angleterre et de son empire et dépasser le stade de la propagande de guerre²².

La guerre attise les haines, mais elle a aussi un autre rôle : elle est un puissant moteur de progrès et d'innovation, par la course à l'amélioration des armements et des technologies qu'elle entraîne. Mais ici se crée une relation positive paradoxale, engendrée par la proximité : les belligérants apprennent les uns des autres, s'espionnant et se copiant sans cesse. Pascal Briost nous montre qu'à côté de l'Espagne, dont les galions, véritables forteresses flottantes avec lesquelles il était impossible de rivaliser, ont contraint les marins anglais à inventer à la fois une nouvelle stratégie maritime et à maîtriser de nouveaux types de navires, la France a été une constante source d'inspiration pour les artisans, les industriels et les ingénieurs anglais. L'inverse – plus connu – est d'ailleurs tout aussi vrai. Comment pourrait-il en être autrement, alors que la France, à partir de 1670, s'engage dans une politique de construction d'une grande flotte et d'un réseau d'arsenaux pour rattraper son retard par rapport à l'Angleterre ? Si l'on excepte la période 1715-1740 ou les quelques années qui suivent la signature du traité de commerce de 1786, la France et la Grande-Bretagne – ou plutôt, à partir de 1800, un Royaume-Uni qui comprend désormais l'Irlande – ont continuellement été en guerre. Une guerre qui, une fois de plus, renvoie vers le territoire : mais il s'agit moins du continent européen – encore que les Anglais veillent jalousement sur leur liberté d'accès aux côtes

²² Sur F. Passera et J. Quellien, « Les affiches de propagande anti-britanniques en France pendant la seconde guerre mondiale », voir *infra*.

de la Mer du Nord – mais des deux empires coloniaux respectifs. La marine y joue un rôle essentiel, ne serait-ce que parce qu'elle est indispensable pour ravitailler et défendre ces terres éloignées, qu'il s'agisse des Indes occidentales ou des Indes orientales : là fait rage la concurrence la plus féroce, avec quelques autres abcès de fixation, comptoirs (le Sénégal) ou points de passage stratégiques (notamment en Méditerranée à partir du moment où la France bénéficie de l'appui des Bourbons d'Espagne : Gibraltar et Minorque), jusqu'à ce que se livre une partie complexe en Amérique où les colons américains aident d'abord l'Angleterre à ravir le Canada à la France avant de s'émanciper, avec l'aide de cette dernière, de la tutelle britannique. Comme on l'a dit, la rivalité franco-britannique atteint son apogée dans la lutte sans merci qui oppose la France napoléonienne aux Anglais : celle-ci voit la destruction d'une marine française condamnée à n'être plus qu'une brillante seconde pendant tout le XIX^e siècle, avant d'être dépassée au début du XX^e par celle de l'Allemagne, puis par celles des Etats-Unis et du Japon. La rivalité impériale continue, mais sur terre, même si la France a dû renoncer à la prétention de Napoléon à « conquérir la mer par la puissance de la terre », renonçant même à Fachoda à pousser jusqu'au bout ses prétentions africaines. L'histoire de la marine française au XIX^e siècle, telle que la retrace Jean-Marie Augustin, contraste donc avec celle qu'évoque de son côté André Zysberg pour le siècle précédent, quand elle est le fer de lance de la compétition. A fond, c'est la montée en puissance de l'Allemagne qui explique le renouveau de la marine française que la guerre éclair de 1940 met à la merci des avatars de la guerre terrestre. Pourtant, l'inévitable destruction de l'escadre française par la *Royal Navy* à Mers El-Kébir fait remonter tout le refoulé de la longue rivalité franco-anglaise qui, entre 1688 et 1904, a dans une large mesure conditionné le partage du monde.

Ce refoulé, le temps de la paix venu, a-t-il pour autant disparu ? Il n'en est rien, semble dire Richard Davis, même si sa coloration a changé. En dépit de l'engagement – et des morts – anglais sur le continent pendant la première guerre mondiale, les prétentions impériales ont maintenu à un haut niveau la concurrence entre les deux nations, cherchant l'une et l'autre à accaparer les dépouilles de l'Empire ottoman²³. Et l'effondrement de l'armée française en 1940, plaçant l'Angleterre en première ligne et exposant son territoire aux attaques de l'aviation allemande, est un traumatisme que la victoire finale des Alliés n'a pas effacé : à Mers El-Kébir, toujours présent dans les mémoires françaises, répond Dunkerque, symbole pour les Anglais de l'impuissance de ces Français en lesquels on ne peut avoir nulle

²³ R. Davis « British Policy Towards the Middle East and Anglo-French Relations 1918-1939: Alliance, Rivalry, Enmity' dans *Le monde anglophone et le Moyen-Orient. Hommage à Denis Dumortier. Atelier Middle East, Congrès de la SAES, Rennes 1998*. Paris, Editions du Temps, 2000, p. 34-56

Conclusion

confiance²⁴. Si la Grande-Bretagne fait bien partie de l'Europe, c'est en réalité vers les Etats-Unis que les Anglais se tournent pour garantir leur sécurité. Et les arrière-pensées pèsent toujours sur des rapports franco-britanniques, sans cesse ravivées par des positions souvent divergentes, comme dans le cas du conflit irakien : même si l'opinion britannique revient progressivement sur le bien-fondé d'une intervention aux côtés des Etats-Unis, le sentiment d'avoir été – une fois de plus – lâché par les Français est bien présent. Alors que la création d'une première unité franco-allemande illustre la confiance entre la France et l'Allemagne et leur volonté, quelles que soient les vicissitudes passagères de leurs relations, de constituer un axe fort de la construction européenne, les réticences des Français et des Britanniques à unir leurs forces et leurs stratégies, en dépit d'un timide accord en 1998, est encore aujourd'hui le principal handicap à la construction d'une force de défense européenne de grande envergure.

Les évocations de Mers El-Kebir et de Dunkerque ont déjà attiré notre attention sur le poids des guerres dans la construction des images que se renvoient l'un à l'autre les deux membres du couple. Mais, s'il jouent un rôle clé dans l'élaboration des stéréotypes qui reviennent obsessionnellement, le poids du passé et la mémoire nationale n'expliquent pas tout. Les représentations mutuelles se construisent par effet de miroir. Or, la proximité transforme brouille l'image. Tout d'abord, on se voit encore soi-même quand on voit l'autre. L'image des Britanniques est ainsi déformée par l'image que les Français se font d'eux-mêmes, et vice-versa. De plus, la perspective n'est pas monoculaire : elle est au moins binoculaire, c'est-à-dire que des fractions opposées de la société française vont produire deux visions du Britannique qui n'ont aucune chance de se superposer jamais, créant ainsi une image floue qui tient plus du fantasme que de la réalité, et dont la construction en dit peut-être plus sur la société française que sur la britannique. Et l'inverse est tout aussi vrai – et d'autant plus que selon les époques, il faut distinguer les visions anglaises, écossaises ou irlandaises. Le présent volume nous offre plusieurs analyses de ce processus complexe.

Alors que chez les historiens des idées l'influence de l'Angleterre, inspiratrice de Montesquieu et de Voltaire, sur les Lumières françaises fait figure de dogme, le choix par Edmond Dzembowski²⁵ de son témoin, Elie-Catherine Fréron, est exemplaire : le directeur de *L'Année Littéraire*, est l'ennemi des philosophes, l'un des adversaires favoris de Voltaire qui a

²⁴ Sur l'ensemble de la période, voir P.M.H. Bell, *Britain and France 1900-1940. Entente and Estrangement*, Londres, Longman, 1996.

²⁵ Voir désormais sur l'ensemble de la période, sa thèse : E. Dziembowski, *Les Pitt. L'Angleterre face à la France, 1708-1806*, Paris, Perrin, 2006

immortalisé son venin dans des vers célèbres. Il est pourtant lui aussi un lecteur assidu des publications d'outre-Manche, particulièrement attiré par les *torys* dont les analyses le confortent dans son admiration pour les institutions anglaises qu'il analyse au demeurant dans un sens opposé à celui des philosophes. Certes, le positionnement de son journal l'oblige à afficher l'anglophobie qui caractérise les adversaires des « philosophistes », surtout au moment de la guerre de sept ans, mais il n'en pense pas moins, et le radicalisme de Beckford qu'il conforte par la lecture attentive des historiens (de l'abbé Raynal à Hume) l'incite à une lecture *tory* des institutions et du jeu politique des monarchies française et anglaise. Ce n'est qu'en 1771, à la fin de sa vie – il est mort en 1776 –, qu'il semble renoncer à cette position paradoxale.

Mais le cas de Fréron et de son journal n'est pas isolé : la même complexité est décelée par Ann Thomson dans la construction des figures « contraires et complémentaires » de l'athée français et du libre penseur britannique. La réputation de l'Angleterre comme pays de libre pensée trouve son origine à la fin du XVII^e siècle chez les Huguenots français réfugiés aux Pays-Bas qui observent que leurs congénères installés à Londres bénéficient d'une encore plus grande liberté d'expression dans les conflits et les débats qui opposent entre elles les différentes tendances des églises protestantes. Derrière le *free-thinking* on trouve donc « la défense de la liberté de penser au nom des principes protestants ». Peu à peu, cette image gagne la France, où l'impact de la traduction française de *Free Thoughts on Religion* de Mandeville en 1722 est important, tout comme l'écho des idées d'Anthony Collins : mais comme pour les Français qui n'ont en général aucune idée des controverses anglicanes, le libre penseur est avant tout celui qui s'oppose à l'Eglise et aux prêtres, il est en même temps un déiste, voire un athée. D'où la surprise et l'hostilité des Anglais qui découvrent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que parmi ceux qui se réclament de leur influence figurent un grand nombre d'athées. Cet athéisme apparaît rapidement comme l'une des caractéristiques du jacobinisme et des régimes liberticides issus de la Révolution Française, ennemis par excellence de la liberté de pensée ! Au point que c'est au nom de la liberté de pensée qu'en Angleterre même on va pourchasser tous ces radicaux que pour une raison ou pour une autre, l'on taxera d'athéisme : en un retournement spectaculaire, ce sont désormais les adeptes du statu quo politico-religieux, les défenseurs du trône et de l'Eglise qui se posent devant l'Europe entière comme les remparts de la si britannique liberté de pensée²⁶.

²⁶ Derrière ce retournement apparent, il n'y en a pas moins la permanence du protestantisme (et donc des attitudes morales et politiques qu'il génère : cf. T. Claydon et I. McBride, *Protestantism and national identity. Britain and Ireland, c. 1650-1850*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998. Malgré tout, et même si cela reste très théorique, le souverain britannique reste le chef de l'église d'Angleterre, alors que la laïcité est un principe

Conclusion

L'analyse que conduit Florence Tamagne sur le problème de l'homosexualité paraît à première vue, en réduisant ce regard croisé à la caricature, fort loin du processus complexe que nous venons d'évoquer. Mais à y regarder de plus près, il n'en est rien. Si elle conclut que le stéréotype reste bien partagé et qu'Edith Cresson n'est pas la seule à brandir des idées aussi fortes que fausses, elle montre à quel point l'homosexualité révèle, à travers le regard porté sur l'autre, les propres doutes et les difficultés des protagonistes d'un dialogue qui est presque une institution en lui-même : l'évocation des questions sexuelles est un élément incontournable de la comparaison France-Angleterre. Plus profondément, c'est bien l'idée de tolérance qui est ici en jeu, et l'on rejoint bien ici ces problèmes culturels et politiques que sont la liberté de pensée ou les rapports entre le souverain et les assemblées représentatives. Le sujet est d'autant plus révélateur que l'on est ici dans un registre où s'expriment les citoyens et tous les acteurs de la vie civile, sans que l'intervention du pouvoir soit trop visible.

Mais ces pouvoirs peuvent aussi s'opérer des stéréotypes et, s'agissant des images, de leur expression la plus caricaturale : comme les concepts, les images sont opératoires. Les pouvoirs publics en sont d'ailleurs bien conscients, d'où leurs efforts délibérés pour dégrader systématiquement l'image de l'autre en recourant précisément au médium de l'image. Solange Rameix a déjà montré comment la France de Louis XIV était dénoncée à travers les excès, réels ou supposés, de ses troupes : Isaure Duvauchelle explore pour sa part comment la gamme très large des moyens graphiques utilisés par le parti orangiste pour dénoncer ou pour ridiculiser le soutien apporté par la France de Louis XIV à Jacques II : jeux de carte, médailles, gravures, estampes, tout est bon. Le trait est caricatural : ce n'est pas la finesse qui est recherchée, mais l'efficacité contre le tyran barbare, le nouvel Hérode qui menace la liberté de l'Angleterre et des Pays-Bas. Le rythme de production des images s'ajuste d'ailleurs très précisément au tempo des relations franco-anglaises. De fait, l'image n'est pas seulement le reflet des stéréotypes censés être les plus courants dans l'opinion publique d'un pays, elle contribue aussi à les créer. Ainsi en est-il du personnage de John Bull, qui a commencé une carrière artistique sous l'égide d'Hogarth et de David, et qui s'impose aux côtés de Pitt et de Georges III dans les caricatures de l'époque du consulat pour personnifier les travers britanniques : en revanche, les Français sont toujours surtout attaqués à travers le chef de leur Etat, comme s'il exaspérait en sa propre personne cette arrogance et cet orgueil conquérant qui irrite si fort leurs voisins et, au premier chef, les Anglais. Le premier Consul a ici le même sort que Louis XIV, et les choses ne s'arrangeront pas avec l'Empire ! Pascal Dupuy souligne par ailleurs

fondamental de la constitution française, réaffirmé en 1958, la neutralité religieuse de l'Etat garantissant à chacun la liberté de pratiquer la religion de son choix.

l'autonomisation du champ de la caricature, qui permettra à des artistes de l'envergure de Daumier et de Gavarni de s'en emparer dans les décennies suivantes, et d'améliorer ainsi son niveau esthétique.

On est d'ailleurs surpris, quand l'on feuillette le remarquable dossier d'affiches qu'ont constitué Françoise Passéra et Jean Quellien, par la qualité artistique de certaines d'entre elles. Bien sûr, l'on retrouve ici les stéréotypes auquel toute entreprise de propagande a recours : mais le message est plus subtil et, surtout, il suit de près les péripéties de la guerre. Plus subtil, parce qu'il ne s'agit pas seulement de discréditer le Royaume-Uni, mais aussi d'exalter les thèmes de la Révolution Nationale. Plus subtil aussi, parce que la France de Vichy n'est pas sûr des sentiments réels des Français à l'égard de leurs anciens alliés et qu'il lui faut du temps avant de trouver le ton de sa propagande. Mais l'affermissement de la position du général De Gaulle, la perte des colonies et l'échec de la tentative de Darlan font disparaître toute retenue : l'Angleterre voleuse des terres et de l'empire français, l'Angleterre ennemie héréditaire (et Jeanne d'Arc, Jean Bart, Victor Hugo et Clémenceau sont appelés à la rescousse !) est dénoncée avec une violence croissante jusqu'à ce que les bombardements et l'offensive alliée sur le sol français ne transforment les Britanniques en assassins, meurtriers des veuves et des orphelins après avoir tué ou trahi les pères. Audrey Bonnéry, pour sa part, interroge la même période, mais une source toute différente : il ne s'agit plus d'affiches, mais du discours sur la France que la BBC diffuse à ses auditeurs britanniques, discours auquel elle a consacré sa thèse. La déformation de la réalité est tout aussi frappante que celle qu'opère à travers ses affiches, le régime de Vichy. Mais elle est inverse : autant la Grande Bretagne est vilipendée par Vichy, autant la France que présente la BBC s'éloigne de ce qu'a été la France de cette période pour se rapprocher de ce qu'elle aurait dû être. Et ce n'est pas le média qu'il faut incriminer : tous les admirateurs de Pierre Dac ont encore en mémoire le sort fait au régime de Vichy et à ses serviteurs sur les ondes de la France libre. Non : ce qui explique le discours de la BBC c'est qu'elle s'adresse aux Britanniques et qu'il s'agit de les convaincre qu'ils sont moins isolés sur le continent qu'ils ne le redoutent et que, au lendemain de la victoire, il retrouveront, en dépit de ce qui s'est passé, un véritable allié.

Il est assez symptomatique que les gouvernements attachent autant d'importance aux visites des chefs d'Etat, dans la mesure où elles permettent la mise en scène par ceux qui en sont les responsables des images d'eux-mêmes qu'ils entendent imposer : les visites franco-britanniques sont, de plus, un peu les rencontres fantasmatiques de la République et de la Monarchie, même quand cette confrontation se joue presque à front renversé, comme dans le cas du voyage du général De Gaulle en Angleterre en 1960 : soigneusement préparé, magnifiquement organisé par le gouvernement Macmillan, il n'aboutit pas à l'assouplissement de la position

Conclusion

du président français sur la place du Royaume-Uni en Europe – c'était le but qu'il lui fixait ses organisateurs – mais, selon Agnès Tachin, il eut au moins le mérite, en rappelant la force et la solidité du lien qui s'était tissé entre la France incarnée par le général et la Grande-Bretagne, de mettre en évidence le fait que la coopération future entre les deux pays pouvait prendre appui sur un passé d'épreuves surmontées et partagées. En somme, c'est le vieux mythe de l'ennemi héréditaire que ces voyages, et tout particulièrement celui-là, ont contribué à détruire.

Richard Davies montre que, malheureusement, les espoirs que font naître de telles manifestations se concrétisent rarement : les différences de structures et de mentalités restent bien présentes, jusque dans la construction européenne qui paraît loin d'avoir transformé les façons de voir des « grands pays ». La France se veut au centre d'une Europe forte et solide, mais qui n'empiète pas sur les prérogatives de son appareil d'Etat ; pour des raisons différentes, l'Allemagne est dans une position similaire. L'Angleterre, tout au contraire, hésite à s'engager complètement dans une Europe dont les convulsions, une fois encore, ont failli l'étouffer, il n'y a pas si longtemps. Elle n'oublie pas que c'est à l'alliance Atlantique qu'elle a dû son salut, et fait tout pour entretenir ne serait-ce que l'illusion d'un dialogue privilégié avec des Etats-Unis d'Amérique face auxquels la France reste méfiante. Britanniques et Français sont certes des Européens, mais ce sont des Européens bien différents.

Replacées dans le long terme, l'évolution des territoires sur lesquels le pouvoir anglais puis britannique, d'une part, et le pouvoir français, de l'autre, ont exercé leur emprise, les fluctuations de leurs relations de la guerre la plus inexpiable à l'entente cordiale en passant par toutes les situations intermédiaires possibles, et enfin les multitudes de représentations mutuelles qui se sont développées sur le fond de cette histoire commune devraient aussi être aussitôt mise en rapport avec les structures politiques des deux pays. Elles ont d'ailleurs été souvent invoquées, mais il y faudrait encore au moins une conférence ! Comme le dit Richard Davies, il est bien difficile d'accorder la nation de Colbert et la nation de Cobden, celle du dirigisme et de l'Etat centralisé et celle du libéralisme. Bien sûr, cela est schématique, et dans bien des domaines, les réalités s'avèrent être très loin de ces généralités schématiques. Et pourtant, elles ont un fond de vérité, qui réside dans cette sédimentation que le temps a opérée. La Révolution Française a défini la France comme une nation, un modèle intégrateur qui donne au peuple à la fois une réalité essentielle et une importance fondatrice : d'où l'importance de la notion de citoyenneté, quand bien même elle a longtemps été définie sur une base censitaire. D'où aussi une pensée

politique articulée autour de grandes notions abstraites, que résume assez bien l'importance dans la conscience politique française des droits de l'homme, mais qui n'exclut pas des dérives autoritaires ou totalitaires (la Terreur, les Bonapartismes, un « Etat français » complice du nazisme). En Angleterre et par la suite dans les îles britanniques – à l'exclusion toutefois de la plus grande partie de la population de l'Irlande, du moins jusqu'à l'indépendance de l'Eire – le politique s'est articulé très tôt autour de la participation au Parlement et des droits garantis, dès la *Magna Carta*, aux individus. D'où le prix symbolique de l'*Habeas corpus* – et la valeur première a toujours été la liberté du citoyen aussi bien face à la Couronne que face aux menaces étrangères. L'Angleterre, et à sa suite le monde britannique, s'est ainsi trouvée être un phare du développement politique de l'Europe qui a montré la voie à tous les autres – que l'on se rappelle les *Lettres Anglaises* de Voltaire : et de fait, elle a été pratiquement la seule à se refuser aux dérives totalitaires. Mais cette avance fait aussi son isolement : elle paraît aujourd'hui relativement isolée car c'est le modèle politique français qui a été, à de nombreux égards, repris par ces mêmes pays qui ont dû refondre leurs structures dans leur lutte contre l'hégémonie impériale française (Espagne) ou y ont puisé l'inspiration de leur propre construction nationale (Allemagne, Italie). De ce point de vue, la situation de l'Angleterre dans la construction européenne, le retard relatif et les réticences avec lesquelles elle y est entrée, son refus de l'euro, ses réticences à l'égard du « couple » franco-allemand (qui est d'ailleurs tout sauf éternel) sont emblématiques. Une fois de plus, je ne peux que répéter à l'issue de ce colloque ce que j'avais dit à l'ouverture d'un autre²⁷ : le dialogue franco-britannique peut être difficile, il n'en est pas moins crucial pour l'avenir de l'Europe.

Jean-Philippe Genet
LAMOP (CNRS-Paris 1)

²⁷ « Traverser la Manche ... », dans *Les idées passent-elles la Manche ? Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*, dir. J.-Ph. Genet et F.-J. Ruggiu, p. 7-18.